



Le 11 décembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

ARRESTATIONS ARBITRAIRES AU NIGER

Libérez les 4 militants de TLP Niamey et le chargé de plaidoyer et de protection d'Agir ensemble pour les droits humains !

Le 10 décembre, journée internationale des droits humains, 4 militants de TLP-Niger et Mathieu Pourchier - chargé de plaidoyer et de protection salarié d'Agir Ensemble pour les droits humains, détaché auprès du secrétariat international de Tournons La Page - ont été arrêtés et ont passé la nuit en garde-à-vue.

Comme depuis 2017, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits humains, TLP-Niger a organisé une caravane citoyenne de la démocratie. Cette activité pacifique vise à sensibiliser les populations de Niamey sur le respect des droits fondamentaux et les bienfaits d'un système démocratique.

Après le départ de la caravane du siège de TLP-Niger à Niamey, la police a interpellé 15 militants prodémocratie. Parmi ces derniers, 4 ont été interrogés et placés en garde à vue au commissariat central de Niamey où ils passeront la nuit pour attroupement non autorisé. Il s'agit de Armadan Moussa, Biliyaminou Idi, Moubarak Habou et Hima Hamani, tous membres de TLP-Niger, section Niamey.

Mathieu Pourchier, chargé de plaidoyer et de protection pour le secrétariat international de TLP, a été arrêté en ville par quatre policiers en civil alors qu'il circulait à moto. Sans présenter d'insigne, ces policiers l'ont amené rudement au commissariat central pour l'interroger tout l'après-midi puis, en fin de journée, l'ont également mis en garde à vue pour attroupement illégal. Il ne faisait pourtant pas partie des caravaniers, seule une photo de lui devant le siège de TLP-Niger, où il travaille au quotidien et d'où la caravane est partie, a été utilisée comme justification par la police lors de son interrogatoire.

En cette journée internationale des droits humains, l'arrestation de militants pacifiques œuvrant au quotidien pour la défense de ceux-ci est d'autant plus inacceptable. Un salarié d'une ONG internationale de défense et de promotion des droits humains, travaillant au Niger depuis plus de deux ans, qui plus est chargé de la protection des militants de TLP, est arrêté à son tour. Cette arrestation s'ajoute aux nombreuses arrestations d'autres militants

de TLP-Niger, qui paient régulièrement et lourdement leur engagement citoyen depuis quatre ans.

Ces évènements s'inscrivent dans un contexte de tensions vives entre Tournons La Page Niger soutenu par de nombreuses organisations de la société civile du Niger et le gouvernement nigérien. Depuis le 29 novembre dernier et les heurts de Téra (3 morts et 18 blessés lors d'un affrontement entre des citoyens et un convoi de l'armée française appuyé par la gendarmerie nigérienne), TLP exige justice et demande à pouvoir manifester pour dénoncer l'insécurité et l'enlèvement de la force Barkhane dans le pays. Au vu des conséquences pour TLP, il semble évident que l'Etat nigérien considère ce sujet comme une ligne rouge. Par ces actes, il entrave le droit de manifester, y compris en cette journée hautement symbolique du 10 décembre, mais aussi la liberté d'opinion et d'expression.

Tournons la Page, Agir ensemble pour les droits humains, Avocats Sans Frontières France, Avocat Sans Frontière Belgique, Action Aid France - Peuples Solidaires, CRID, RITIMO, Survie, Secours Catholique - Caritas France, la FIDH et l'OMCT dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme exigent la libération des 4 membres de TLP-Niger et le chargé de plaider et de protection d'Agir ensemble pour les droits humains.

Les organisations signataires appellent les autorités du Niger à :

- Libérer immédiatement Armadan Moussa, Biliyaminou Idi, Moubarak Habou et Hima Hamani, tous membres de TLP-Niger, section Niamey, et Mathieu Pourchier, le chargé de plaider et de protection d'Agir ensemble pour les droits humains et détaché auprès du secrétariat international de Tournons La Page ;
- Mettre un terme à toute pratique de harcèlement contre les membres de la société civile ;
- Garantir le respect des droits des détenus, notamment des conditions d'hygiène et d'alimentation adéquates, l'accès aux soins et l'accès au monde extérieur à travers les communications avec leurs avocats, familles et proches;
- Garantir en toutes circonstances les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association.

Les organisations signataires appellent les organisations suivantes :

- L'Ambassade de France, la Délégation de l'Union européenne (UE) et l'ensemble des Etats membres de l'UE à mettre tout en œuvre pour la libération immédiate d'un de ses ressortissants, arrêté dans le cadre de son emploi en faveur des droits humains ;
- Le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies à exhorter les autorités du Niger à mettre en œuvre les demandes ci-dessus mentionnées.

ORGANISATIONS SIGNATAIRES

- Agir ensemble pour les droits humains
- Tournons La Page
- Avocats sans frontières Belgique
- Avocats sans frontières France
- Action Aid France – Peuples Solidaires
- CRID

- Fédération Internationale des Droits Humains (FIDH) dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme
- Organisation mondiale contre la torture (OMCT), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme
- RITIMO
- Secours Catholique - Caritas France
- Survie

CONTACTS PRESSE

Marc ONA ESSANGUI

Président de *Tournons La Page International*

onamarc@protonmail.com

+241 66260617

Tim HUGHES

Président de *Agir ensemble pour les droits humains*

t.hughes@aedh.org

+33 677694291